



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la mer

Question écrite n° 111585

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les journées de la mer. Il souhaiterait connaître les manifestations qui se dérouleront lors de ces journées.

Texte de la réponse

Pour la troisième année consécutive, le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL), ministère chargé de la mer, a organisé, durant six jours, du 8 au 13 juin 2011, les journées de la mer. Chaque année, ces journées sont l'occasion pour tout citoyen de découvrir la diversité des métiers de la mer, la richesse de son patrimoine ou encore de sa biodiversité. Nées d'une proposition du Grenelle de la mer, elles en portent les valeurs (développement durable des activités maritimes, association de tous les acteurs au processus de décision, éducation à l'environnement). Les journées de la mer sont organisées par le biais d'un appel à projets à destination des associations engagées dans la gestion durable de la mer, des collectivités, des établissements publics à vocation maritime et scolaire, des professionnels de la mer et des entreprises afin de présenter leurs métiers et de partager leur passion auprès du grand public. De nombreuses manifestations ont lieu partout en France : portes ouvertes, expositions, randonnées sous-marines, actions pédagogiques et de sensibilisation, villages associatifs... Au total, 225 projets étaient inscrits en 2011 (220 en 2010, avec une mobilisation active du ministère et de ses services déconcentrés (directions interrégionales de la mer, directions départementales des territoires et de la mer). 95 % des projets ont eu lieu en région avec une très forte participation pour les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (19 %), les régions d'outre-mer (16 %) et les Pays de la Loire (11 %). Depuis deux ans, le ministère, grâce au Grenelle de la mer, porte une politique maritime ambitieuse et intégrée, qui concilie le développement économique et la protection des espaces marins.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111585

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6445

Réponse publiée le : 27 septembre 2011, page 10345